LA GAZETTE DE COUDUN

ÉDITION SEPTEMBRE 2023



Sommaire

Le mot du maire	**Page 3**
Présentation du nouveau Conseil Municipal	**Page 4**
Les permanences des élus / les commissions intercommunales	**Page 5**
Les commissions communales	**Page 6**
Les finances Communales / le CCAS	**Page 7**
Présentation du personnel Communal / les horaires de la mairie et de l'agence postale / les numéros utiles	**Page 8**
Quelques rappels de civisme	**Page 9**
Ça s'est passé ou c'est à venir	**Page 10**
Retour sur les festivités	**Page 11**
Les cimetières	**Page 12**
Les associations	**Pages 13, 14 et 15**
Les informations diverses	**Pages 16 et 17**
Image d'archive	**Page 18**

Le mot du maire

Chères Coudunoises, chers Coudunois

L'année 2023, forte en évènements municipaux au niveau de la Mairie, (démission du Conseil municipal et nouvelle élection en Avril 2023), je tenais à vous remercier de votre confiance afin de continuer à mener ce mandat à terme jusqu'en 2026 et voir plus.

Nous allons œuvrer dans l'intérêt général de la population et de la commune.

La liste majoritaire ainsi que la liste minoritaire s'orientent afin de travailler actuellement dans le bon sens et en intelligence dans le bien commun de la commune. Chaque liste a le choix et l'analyse de ses propres décisions négatives ou positives.

Nous avons instauré rapidement par enquête documentaire le plan" canicule" et le plan "grand froid" sous l'égide du CCAS.

Nous faisons un audit de la situation afin de pouvoir mettre en place des projets urgents (stationnement, vitesse, éclairage public et sécuritaire, aire de jeux école maternelle, équipements sportifs, etc...)

Les projets vous seront présentés en réunion publique avec le budget 2024 et autres, à moyen terme.

Vous pouvez compter sur vos représentants auprès des institutions Intercommunales, Départementales et Régionales et Nationales dont nos relations avec ces élues/élus sont saines et instructives pour la commune de Coudun.

Aujourd'hui, nous continuons à mettre en œuvre nos actions pour l'avenir.

Un dernier petit mot pour vous informer du début des travaux de la voie verte de Coudun entre sortie Bienville et début du territoire de Villers-sur-Coudun qui débuteront courant Octobre 2023 pour une mise en service fin du 1er trimestre 2024.

Je vous rappelle que les élues/élus (Maire, adjointes, adjoints, et conseiller délégué) restent à votre disposition lors des permanences et des rendez-vous.

En espérant que vous avez passé de bonnes vacances,

A Bientôt

Le Maire, Jean-Marie COULON

Présentation du nouveau Conseil Municipal



Jean-Marie COULON
Maire



Sandrine AURIBAULT
1ère Adjointe



Thomas PLASMAN
2ème Adjoint



Eva PETROWICK
3ème Adjointe



Joël LE DU
4ème Adjoint



Yannick PRILLIEUX
Conseiller Municipal



Philippe ETIENNE
Conseiller Municipal



Régine ALLAVOINE
Conseillère Municipale



Nicole DEVUYST
Conseillère Municipale



Christophe LEGRAIN
Conseiller Municipal délégué



Catherine KUREK
Conseillère Municipale



Laëtitia MOLINA
Conseillère Municipale



Sylvie ROLLET
Conseillère Municipale



Serge DE ARAUJO
Conseiller Municipal



Yannick LHIRONDELLE
Conseiller Municipal

Les permanences du maire et des adjoints

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COULON Jean-Marie Maire	18 h à 18 h 30				
AURIBAULT Sandrine 1ère Adjointe Finances, cadre de vie et événementiel		18 h à 18 h 30			
PLASMAN Thomas 2ème Adjoint Affaires scolaires, périscolaire et centre					18 h à 18 h 30
PETROWICK Eva 3ème Adjointe Travaux et sécurité				18 h à 18 h 30	
LE DU Joël 4ème Adjoint Associations, services généraux et service			11 h 30 à 12 h		

Monsieur le Maire et ses adjoints vous reçoivent tous les jours sur rendez-vous suivant leurs domaines de compétences.

DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- **ADICO** (Association pour le Développement Informatique des Collectivités de l'Oise) :
  Titulaire : Jean-Marie COULON
  Suppléant : Yannick PRILLIEUX

- **ADTO** (Association Départementale pour les Territoires de l'Oise) :
  Titulaire : Jean-Marie COULON

- **CNAS** (Comité National d'Action Sociale) :
  Titulaire : Sandrine AURIBAULT
  Suppléant : Nicole DEVUYST

- **EPFLO** (Etablissement Public Foncier Local de L'Oise)
  Titulaire : Jean-Marie COULON
  Suppléant : Sandrine AURIBAULT

- **SEZEO** (Syndicat des Energies de la Zone Est de l'Oise)
  Titulaires : Jean-Marie COULON, Joël LE DU
  Suppléant : Yannick PRILLIEUX

- **SMIOCE** (Syndicat Mixte Intercommunal de l'Oise des Classes d'Environnement)
  Titulaires : Thomas PLASMAN, Eva PETROWICK
  Suppléant : Joël LE DU

- **SIA Coudun/Giraumont/Villers/Braisnes** (Syndicat Intercommunal d'Assainissement)
  Titulaires : Jean-Marie COULON, Joël LE DU, Yannick PRILLIEUX
  Suppléants : Philippe ETIENNE, Serge DE ARAUJO

- **SIVU de Ressons-sur-Matz** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)
  Titulaires : Joël LE DU, Philippe ETIENNE

- **SIVU du Mont Ganelon** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)
  Titulaires : Joël LE DU, Philippe ETIENNE
  Suppléant : Yannick PRILLIEUX

- **Correspondant défense** : Thomas PLASMAN

- **Correspondant jeune** (CCPS) : Sandrine AURIBAULT

COMMISSIONS COMMUNALES

La présidence de toutes les commissions est assurée par Monsieur Jean-Marie COULON, Maire.

- **CADRE DE VIE :**
  Vice-présidente : Sandrine AURIBAULT
  Membres ; Eva PETROWICK, Nicole DEVUYST, Régine ALLAVOINE, Laëtitia MOLINA, Catherine KUREK.

- **ÉVÉNEMENTS :**
  Membres : Jean-Marie COULON, Sandrine AURIBAULT, Thomas PLASMAN, Eva PETROWICK, Joël LE DU, Yannick PRILLIEUX, Philippe ETIENNE, Régine ALLAVOINE, Nicole DEVUYST, Christophe LEGRAIN, Catherine KUREK, Laëtitia MOLINA, Yannick LHIRONDELLE.

- **COMMUNICATION ET INFORMATION**
  Vice-président : Christophe LEGRAIN
  Membres : Thomas PLASMAN, Laëtitia MOLINA, Catherine KUREK.

- **FINANCES**
  Membres : Jean-Marie COULON, Sandrine AURIBAULT, Thomas PLASMAN, Eva PETROWICK, Joël LE DU, Nicole DEVUYST, Christophe LEGRAIN, Serge DE ARAUJO, Sylvie ROLLET.

- **CIMETIÈRE**
  Vice-président : Christophe LEGRAIN
  Membres : Laëtitia MOLINA, Catherine KUREK.

- **GESTION DU PERSONNEL (ADMINISTRATIF/TECHNIQUE/ÉCOLE)**
  Membres : Jean-Marie COULON, Joël LE DU, Thomas PLASMAN.

- **TRAVAUX**
  Vice-Présidente : Eva PETROWICK
  Membres : Philippe ETIENNE, Yannick PRILLIEUX, Yannick LHIRONDELLE .

- **SÉCURITÉ**
  Vice-Présidente : Eva PETROWICK
  Membres : Christophe LEGRAIN, Philippe ETIENNE, Yannick LHIRONDELLE.

- **SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE ET CENTRE AÉRÉ**
  Vice-Président : Thomas PLASMAN
  Membres : Nicole DEVUYST, Laëtitia MOLINA.

- **SERVICES GÉNÉRAUX**
  Vice-Président : Joël LE DU
  Membres : Christophe LEGRAIN, Philippe ETIENNE, Yannick PRILLIEUX.

- **ASSOCIATIONS**
  Vice-Président : Joël LE DU
  Membres : Nicole DEVUYST, Régine ALLAVOINE, Laëtitia MOLINA, Yannick PRILLIEUX, Catherine KUREK, Serge DE ARAUJO, Yannick LHIRONDELLE.

- **APPELS D'OFFRES**
  Membres titulaires : Philippe ETIENNE, Yannick PRILLIEUX, Serge DE ARAUJO, Sylvie ROLLET.

- **ACHATS < 4 000 €**
  Membres : Joël LE DU, Eva PETROWICK, Régine ALLAVOINE, Philippe ETIENNE.

Comptes administratifs 2022		Commune	Service de l'eau
Section fonctionnement	Dépenses	792 543.09 €	45 977.41 €
	Recettes	1 468 492.33 €	143 525.05 €
	Différences	Excédent de 675 949.24 €	Excédent de 97 547.64 €
Section investissement	Dépenses	587 213.41 €	16 387.49 €
	Recettes	666 292.98 €	253 913.82 €
	Différences	Excédent de 79 079.57 €	Excédent de 237 526.33 €
Excédent global		**755 028.81 €**	**335 073.97 €**

Vote des 4 taxes directes locales		Décisions
Habitation	14,26 %	Pas d'augmentation des taxes
Foncière (bâti)	53,60 %	
Foncière (non bâti)	42,19 %	
Cotisation foncière des entreprises	15,52 %	

Budget primitif 2023		Commune	Service de l'eau
Section fonctionnement	Dépenses	1 615 174.24 €	136 801.64 €
	Recettes	1 615 174.24 €	136 801.64 €
Section investissement	Dépenses	265 370 €	276 025.24 €
	Recettes	265 370 €	276 025.24 €

Subventions de fonctionnement aux associations

Associations	Montant
Sports et Loisirs	400 €
Société de Pêche	900 €
Compagnie d'Arc	350 €
Amicale boulistes	350 €
Amicale du personnel	800 €
Club des Anciens	300 €
Société de chasse	400 €
Le loup Production	400 €
Association des parents d'élèves	400 €
Crinquineurs du Mont Ganelon	120 €
Modélisme Ferroviaire	400 €

Le CCAS

Nous vous rappelons qu'il existe un CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) sur la Commune. Celui-ci a pour but d'aider les personnes dans le besoin. Si vous êtes vous-même en difficulté ou si vous constatez une personne dans le besoin, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat.

De plus, le CCAS a mis en place un plan canicule et grand froid. Toutes personnes vulnérables souhaitant se faire inscrire sur le registre doit au préalable remplir une fiche de renseignements. Ceci résulte d'une démarche volontaire et ne pourront être inscrites uniquement les personnes qui en ont fait la demande.

Les dossiers transmis au CCAS sont uniquement étudiés en commission et restent confidentiels.

Le personnel Communal

Nathalie et Jennifer secrétaires de mairie

Patrice , Johnny et Raphaël le personnel technique

France , Laurine et Christine le personnel des écoles

Audrey à l'agence postale

Ainsi que le personnel de remplacement, Aurélie à l'agence postale et William au service technique.

Les horaires de la mairie

Le standard téléphonique est ouvert le :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

L'accueil au public est ouvert le :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de
15 h 00 à 18 h 00

Le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Sauf exceptions et congés.

Les horaires de l'agence postale

L'agence postale est ouverte le :
Mardi, mercredi et jeudi de
8 h 45 à 12 h 00

Le vendredi de
8 h 45 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00

Le samedi de
9 h 30 à 12 h 00

Sauf exceptions et congés.

Les numéros utiles

Le secrétariat de mairie	03 44 83 38 38
L'agence postale	03 44 41 66 01
Gendarmerie de Ressons sur Matz	03 44 42 73 17
Samu	15
Pompiers	18
Numéro d'urgence Européen	112
Samu social	115
Personnes sourdes et mal entendantes	114
Urgence gaz	0 800 473 333
Urgence sicae	03 69 24 09 88
Urgence saur	03 60 56 40 09

Nouveau ! En dehors des permanences téléphoniques du secrétariat de mairie, vous pouvez joindre l'élu de permanence tous les jours au **07 76 73 23 46**. N'hésitez pas à utiliser ce numéro en cas de besoin.

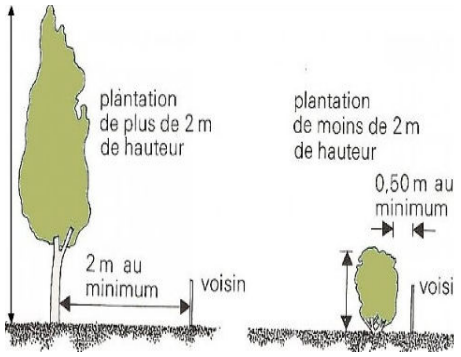
Quelques rappels de civisme



Il est fortement désagréable pour les piétons de marcher dans les crottes jonchant les trottoirs de la Commune ou espaces en herbe.

Des poubelles sont disposées dans le village, nous invitons les propriétaires de chien à avoir le réflexe de se balader avec des sacs afin de ramasser les déjections de son animal.

De plus, l'urine sent très fort, ne laisser pas vos animaux lever la patte n'importe où.



Nul n'est censé ignorer la loi !

Il est agréable d'avoir de la verdure dans son jardin, mais n'oublions pas d'entretenir et de veiller à ce que nos arbres et arbustes soient plantés à distance réglementaire.

Quoi qu'il en soit, aucun branchage ou haie ne doit déborder sur le domaine public ou chez son voisin.

Nous vous rappelons que l'entretien du trottoir et notamment le désherbage le long de sa propriété incombe à chacun.

Il est beaucoup plus agréable visuellement pour chacun de traverser un village entretenu.

Nos agents communaux s'affèrent au quotidien à l'entretien et l'embellissement de Coudun. Nous vous invitons à entretenir les quelques mètres de trottoir devant votre habitation.



Nous comptons sur votre civisme et votre participation à l'effort citoyen.



L'article 7 de l'arrêté Préfectoral du 15 novembre 1999 stipule que les particuliers doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Au même titre, les propriétaires d'animaux sont invités à veiller à ce que leur animal ne cause pas de troubles auditifs à leurs voisins.

Chacun a le droit de faire du bruit chez soi, toutefois, n'oubliez pas que des règles existent et que nul ne doit nuire à autrui, aussi bien en pollution visuelle que sonore.

Ça s'est passé ou c'est à venir



Les élèves de CM1-CM2 se sont vu remettre par le Pays de Sources et Vallées leur diplôme d'éco citoyen.

En effet, les élèves ont travaillé toute l'année avec leur institutrice Madame MEUNIER sur le sujet de la biodiversité et des gestes éco citoyen à adopter au quotidien. Ils ont ainsi créé dans la cour de l'école primaire un carré entièrement dédié à cela avec un hôtel à insectes, des nichoirs à oiseaux …

Nous les félicitons pour le travail accompli !

Des travaux d'aménagement ont été réalisés aux abords de la place du Général de Gaulle (salle des fêtes) afin d'en limiter l'accès aux véhicules non autorisés.



La réfection d'une partie de la rue les près du Puisard, pris en charge par la Communauté de Communes du Pays des Sources, a été effectuée.

Le conseil municipal précédent avait mandaté la société ISR pour réaliser une étude dans le but d'améliorer la sécurité des piétons et le trafic routier, dans les rues, de la gare, Saint Hilaire, de la Poste et une partie de la route de Villers. L'étude a été achevée, une réunion publique sera organisée pour la présenter.

Un inventaire de la signalisation routière a été mené dans toutes les rues :

- le marquage au sol a grand besoin de « rafraîchissement ». Cette tâche est programmée 2ème quinzaine de septembre selon la météo.
- A suivre également, le nettoyage, le remplacement, la suppression ou l'ajout de certains panneaux de signalisation.

Article réalisé par Eva PETROWICK, Adjointe aux travaux et à la sécurité.

Voici un petit point sur ce qui a été réalisé et reste à effectuer aux écoles.

Durant les vacances scolaires, au niveau de la maternelle, la haie de thuyas (dont certains étaient malades) a été coupée et remplacée par une clôture rigide avec l'insertion de lamelles en bois pour l'occultation. Un récupérateur d'eau de pluie a été mis en place afin que les enfants et enseignantes puissent arroser leur coin jardin. Des petites réparations ici et là (vélos, robinets dans les sanitaires, …) ont été réalisées, des tableaux de liège sont installés dans le hall de la maternelle afin que les parents puissent admirer les œuvres des enfants.

D'ici fin septembre début octobre, les enfants auront une toute nouvelle aire de jeux dans la cour de l'école maternelle.

Concernant l'école primaire, de nouvelles tables ont été achetées et installées, des films occulteurs sur les fenêtres sont mis en place à la demande de la Gendarmerie. Et d'autres projets sont à venir, comme la création d'un chemin dans la cour entre les deux écoles.

Pour finir, je tiens à remercier les agents techniques de la commune pour leur travail fourni.

Article réalisé par Thomas PLASMAN, Adjoint aux affaires scolaires

Retour sur les festivités

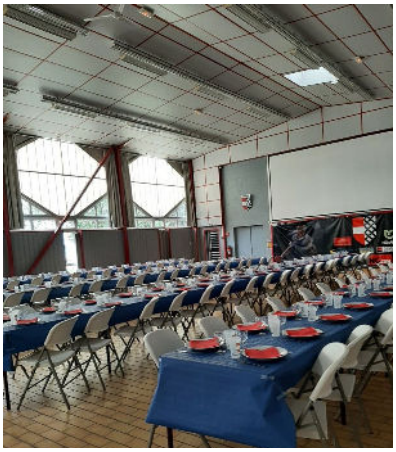
Repas de l'ascension

Depuis les élections d'avril 2023, nous avons pu organier le repas des ainés, offert aux habitants de plus de 65 ans, comme chaque année, en date du 18 mai 2023 auquel ont assisté 100 convives.

Le repas proposé a été apprécié par les invités.

Nous avons passé une après-midi agréable en musique.

Nous avons mis à l'honneur les doyens présents en leur remettant un présent offert par la mairie et chaque invitée a reçu une rose au moment de son départ.



Coudun en fête du 13 au 16 juillet

La traditionnelle fête foraine a eu lieu du 13 au 16 juillet 2023 sur la place du Général de Gaulle

Le feu d'artifice et les forains avaient déjà été prévus sous l'ancien mandat, la nouvelle municipalité a décidé d'innover en essayant de proposer des activités quotidiennes.

Le 13 juillet le repas républicain qui a eu un franc succès ! Nous vous avons proposé de déguster un poulet bascaise accompagné de son riz. Environ 130 personnes ont partagé ce repas entre amis, voisins ou en famille. Le feu d'artifice a scintillé dans le ciel de Coudun à 23h et fut applaudit par les villageois !

Le 14 juillet, les traditionnels tours de manèges offerts aux petits Coudunois et Coudunoises distribués par Monsieur le Maire et son équipe municipale. Pour la première fois, des mascottes ont paradé d'un manège à l'autre pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Le 15 juillet, la municipalité a proposé une activité maquillage et structure de ballons qui a réuni bon nombre d'enfants. Chacun a pu repartir avec ses ballons.

Nous espérons que toutes ces nouveautés vous ont satisfait, nous allons essayer de mettre en place encore plus de nouveautés pour l'année prochaine afin de faire perdurer la fête du village. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions pour que ce moment soit encore plus festif dans les années à venir !



Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour ces manifestations ainsi que l'équipe municipale pour son implication durant ces 4 jours de fête pour la préparation de la salle, le service, la tenue des buvettes.

Article rédigé par Sandrine AURIBAULT, Adjointe à l'évènementiel

Les cimetières

Vous êtes nombreux à avoir remarqué ou signalé l'état de végétation dans les cimetières. Conscient de cette préoccupation, il me semble nécessaire de faire le point sur ce sujet.

À la suite des nouvelles élections municipales, Monsieur le maire a désigné un délégué pour la partie cinéraire. Ainsi, élu depuis avril 2023, avec la commission nous nous sommes rendus dans les deux cimetières afin d'établir un état des lieux. Effectivement, nous avons pu constater que les mauvaises herbes avaient gagné dans les allées. De plus, avec la météo peu clémente, alternant entre les phases de pluie et de soleil, cela a grandement envenimé la situation. Pour rappel, les agents techniques ne sont qu'au nombre de trois et entre les périodes de congés et/ou maladie, nous nous sommes régulièrement retrouvés en sous-effectif. Le désherbage des cimetières est effectivement un point important. Malgré tout, il convient en parallèle de continuer l'entretien général des espaces verts, des bâtiments communaux et de la commune en règle générale.

Un gros travail a été effectué par les agents comme vous pouvez le constater sur les photos. Pour information, l'entretien d'un cimetière demande 6 heures de travail et mobilise 2 agents.

Dans l'ancien cimetière, bon nombre de défunts ne sont plus visités. Les monuments sont dans un état délabré. Certaines tombes ont donc également été entretenues afin de conserver la mémoire de chacun. Un nouveau revêtement de graviers tapisse le carré militaire.

La commission s'affaire également à renouveler le règlement intérieur, travaille sur la création de noms pour les allées, la re confection du jardin du souvenir…

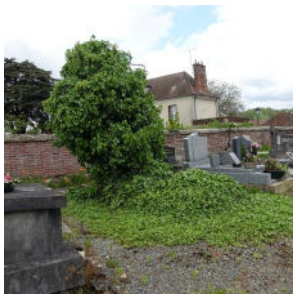
La commune vient de se doter d'une nouvelle machine qui permettra un désherbage mécanique beaucoup plus rapide. Celle-ci fera gagner un temps d'action à nos agents, un maintien régulier des allées en bon état sera ainsi favorisé.

De plus, une étude est en cours pour le renouvellement du revêtement des allées de l'ancien cimetière.

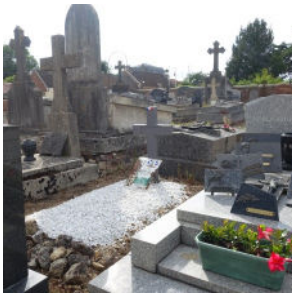
Article rédigé par Christophe LEGRAIN, conseiller délégué aux cimetières

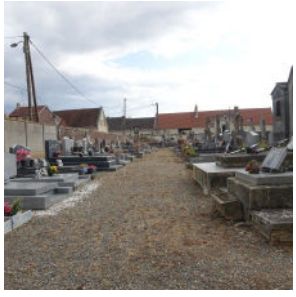
Avant entretien






Après entretien



Les associations

La Commune subventionne toujours votre adhésion !



Le coupon association est dédié aux jeunes Coudunois et Coudunoises jusqu'à leurs 18 ans dans l'année pour un montant de 35 €.

Rendez-vous à la rentrée de septembre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile pour retirer votre coupon.

Pour rappel, celui-ci est valable uniquement pour une adhésion à une association de Coudun.

Aux sources du talent

La société de chasse

Le club des anciens



Le Loup Production

L'association le Loup Production a son siège à Coudun, mais également sur la commune de Clairoix. Elle possède deux agréments ministériels fondamentaux, celui dans le sport, depuis 1981 et celui dans l'éducation populaire, renouvelé en 2023. Ce qui confère un gage de sérieux. Née en 1977, elle anime depuis plus de 14 ans, à présent, la commune de Coudun, par le biais de ses activités extra scolaires culturelles et sportives. Elle s'investie dans la vie locale par le biais des centres de loisirs et des T.A.P.S grâce à ses animateurs professionnels et diplômés. Encore dirigée par des professionnels, mais tous bénévoles, elle dispense un panel d'activités pour tous les âges tout au long de l'année.

Chaque mercredi après-midi, elle encadre des animations pour les enfants : motricité dès l'âge de 2 ans et danse acrobatique pour les 6 à 14 ans. Maximum 16 enfants acceptés.

Le mardi après-midi elle propose des activités créatives pour les adultes : patchwork, dessins, sable coloré, tricot crochet, pyrogravure etc .. Chacun vient avec ses compétences ou sans, et apprend et partage avec les autres. Moment de convivialité autour d'un petit café et d'un bon gâteau. Maximum 10 personnes.

Le mardi soir une séance relaxation étirement. C'est une activité qui consiste à relaxer le corps par la respiration et l'étirement en douceur, des muscles. Sur un fond de musique douce avec pour seules lumières des projecteurs led tamisés, le corps se détend également par une sollicitation verbale. C'est une technique développée au fil du temps par l'intervenante prof de gym et de danse, qui n'a pas d'équivalence dans toutes les techniques dispensées ça et là, c'est ce qui fait son originalité… Elle prends en compte le besoin qu'ont le corps et l'esprit de faire des efforts en douceur … une petite tisane est proposée aux participants .. Attention 10 places maximum.

Le samedi matin dès 10h00, une séance intergénérationnelle d'initiation à la couture est proposée. Cette activité est ouverte à partir de 8 ans. Il est possible soit de venir apprendre à coudre tout simplement, échanger ses techniques, ou demander de l'aide ponctuelle aux membres de l'atelier si vous avez des travaux à réaliser. Un équipement audio visuel permet aux adhérents d'utiliser les différents « tutos » sur internet, et de pouvoir aussi les comprendre en équipe. Cet atelier est limité à 19 membres.

Pour plus d'activités, rendez-vous sur : https://www.leloup-pred.com/

Sports et Loisirs

- Joël LE DU au 06 62 91 51 52 / 03 44 83 16 88 pour le yoga, la gym, la choule et la location de vaisselle
- Patrick ALLAVOINE au 06 98 47 28 69 pour la pétanque
- Gérard LAGNY au 06 26 77 51 23 pour le billard
- Daniel RAMUS au 06 35 10 89 56 pour le football
- Yves PATRY au 06 76 48 20 58 pour le bridge
- Denis AMBEZA au 06 76 08 84 76, Bruno CRNIC au 06 09 56 71 92, Julien LE DU au 06 26 47 45 36 pour le tennis de table

La Compagnie d'arc

La Compagnie d'arc de Coudun recherche des jeunes de 10 à 75 ans pour faire du tir à l'arc. Renseignement auprès de Monsieur COUSIN Francis au 06 61 56 02 03, Président des Archers.

Les parents d'élèves

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves recherche de nouveaux parents bénévoles souhaitant faire vivre l'association afin d'obtenir des fonds pour acheter du matériel pour les élèves et soutenir les écoles de Coudun et Giraumont.
Vous avez des idées, envie de donner un coup de main lors de nos évènements (vide dressing, bourse aux jouets, kermesse, …) vous êtes les bienvenus !!!

Nous nous concertons une fois par mois environ lors d'une réunion pour mener à bien nos actions.

N'hésitez pas à vous joindre à nous lors de notre Assemblée Générale qui se déroulera le jeudi 21 septembre 2023 à 18h00 à la salle communale de Coudun. A la suite de cette assemblée, un pot de l'amitié vous sera servi par nos membres.



L'Amicale bouliste

L'Amicale Bouliste de Coudun (A.B.B) n'a pas fini d'étonner !!!

Le club de boule Lyonnaise de Coudun a réalisé de très belles performances cette année en se qualifiant à 2 championnats de France : Puy-en-Veley les 21, 22 et 23 juillet ainsi qu'à Oussiat (01) les 26 et 27 août.

Mais aussi en participant aux phases Départementales, Régionales et aux différents concours promotions. Les joueurs de Coudun se sont fait remarquer par leurs résultats mais aussi pour leur fair-play et leur bonne humeur. Car au-delà des résultats, il est important de maintenir entente et convivialité au sein du club.

Tous les ans, la société organise 2 concours : le premier en juin, le second en septembre. C'est aussi l'occasion de venir nous rencontrer !!!

Cette année, nous avons également organisé le championnat Départemental en quadrette vétérans car il est important de faire vivre notre comité Départemental et de promouvoir notre sport, tous les licenciés se sont investis dans la préparation de cet événement.

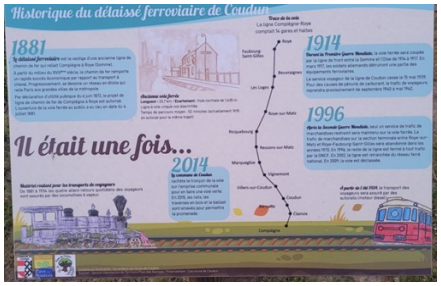
Une journée d'initiation est en préparation car le club ne cesse de recruter, cette année 3 nouveaux joueurs intègrent l'association.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillons avec plaisir (tous les vendredis à partir de 16h00), on vous prêtera des boules et vous pourrez essayer.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter, Hervé GHERBEZZA 06 88 13 22 50

Modélisme ferroviaire du Pays des Sources

L'association « Modélisme Ferroviaire du Pays des Sources » (MFPS) a vu le jour le 25 juillet 2022 (date de déclaration au journal officiel). Cette association a été créée par 4 passionnés de trains miniatures, désireux de reproduire dans un premier temps une partie de la voie de chemin de fer, traversant la commune de COUDUN. Les échelles pratiquées au sein du club sont le HO (1/87éme) et N (1/160ème).



A ce jour, l'association est installée dans les anciens locaux de la « Coudunoise ».

2 dioramas (modules) , représentant la gare de COUDUN sont actuellement, en construction, dans 2 échelles. Notre but est de créer des réseaux modulaires, afin de pouvoir, les présenter au public lors de futurs expositions.





Les réseaux sont l'œuvre intégrale des membres du club. Ils sont conçus collectivement, construit de A à Z et exploités réalistement par leurs soins.

Le modélisme ferroviaire nous permet de pratiquer divers disciplines comme par exemple : la recherche historique des lieux à reproduire (cartes postales, documents anciens …), la photographie, la menuiserie, l'électricité, le décor, la peinture, etc …





Depuis, 2 nouveaux membres ont rejoint l'association. Nous espérons que d'autres viendront renforcer l'équipe autour de ce beau projet.

Pour nous contacter ou nous suivre :

Mfps Coudun

Email: mfpscoudun@gmx.fr

Les dates à retenir

- 17 novembre : beaujolais nouveau par l'association Sports et Loisirs
- 19 novembre : bourse aux jouets par l'Association des Parents d'Élèves
- 26 novembre : thé dansant par l'association des archers
- 15 décembre : marché de Noël des écoles par l'Association des Parents d'Élèves et les écoles

Les informations diverses

La bibliothèque municipale

Afin de faciliter l'accès, la bibliothèque a déménagé au rez de chaussée de l'école primaire.

L'entrée se fait par le portail de l'école puis par le hall.

L'équipe de bénévoles vous accueille le mercredi de 16 h 00 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 45 à 11 h 45.

N'hésitez pas à leur rendre visite, vous y découvrirez un espace entièrement aménagé avec des centaines d'ouvrages, qui plairont au plus grand nombre !



Vous venez d'obtenir un diplôme ? La commune continue de récompenser ses jeunes ! Alors si vous venez d'obtenir votre brevet ou certificat de formation pour les segpa vous pouvez obtenir un bon culturel d'une valeur de 20 €.

Pour les diplômés des CAP, BEP, BAC, BAC pro le bon culturel est de 30 €.

Venez vite déposer votre diplôme ou relevé de notes en mairie, date limite au 30 octobre 2023.

Nous vous rappelons que la récompense est accordée uniquement sur présentation du diplôme obtenu au cours de l'année scolaire et que la remise des prix aura lieu lors des vœux du Maire en janvier 2024.



Pass'Permis Citoyen est une aide financière de 600 €, sans aucune condition de ressources, allouée par le Conseil Départemental de l'Oise pour tous les jeunes Oisiens âgés de 18 à 19 ans. Désormais, il est également ouvert aux jeunes qui ont obtenu leur permis de manière anticipée, grâce au dispositif de la conduite accompagnée.

Ce dispositif, innovant permet aux Oisiens de financer une partie de leur permis de conduite en contrepartie d'une mission bénévole de 70 heures.



La commune a décidé de prendre en charge la destruction d'un nid d'hyménoptères par an et par foyer.

Ainsi, si vous constatez un nid chez vous, il convient de prendre contact avec la mairie ou sur le téléphone de permanence afin que la commune puisse faire intervenir son prestataire.

Si vous faites appel vous-même à une société, nous ne prendrons pas en charge.

Le calendrier des vacances scolaires 2023 / 2024

Rentrée des élèves	Lundi 4 septembre 2023
Toussaint	Samedi 21 octobre au dimanche 05 novembre 2023
Noël	Samedi 23 décembre 2023 au dimanche 07 janvier
Printemps	Samedi 20 avril au dimanche 05 mai 2024
Été	À partir du samedi 6 juillet 2024

Les classes vaqueront le jeudi 09 et le vendredi 10 mai 2023

Projet référents de quartier

Depuis son installation, le Conseil Municipal souhaite mettre en place des référents de quartiers.

Qu'est-ce qu'un référent de quartier ? Un référent est un citoyen fortement impliqué dans la vie de son quartier. Bénévole, il œuvre pour et dans l'intérêt général de la Commune, du quartier et de ses habitants.

Le référent constitue un lien privilégié entre la population et la municipalité. Il transmet à la collectivité les remarques, interrogations et suggestions émises par les habitants de son quartier.

Pour le bon déroulé, il est souhaitable d'élire un référent titulaire et un suppléant. Les référents seront réunis à minima une fois par an pour élaborer un bilan de leurs actions.

Les référents sont consultés en priorité pour les actions menées par la municipalité dans leur quartier. Ils sont conviés, à titre personnel, à chaque réunion de leur quartier.

Si vous êtes intéressé, une réunion publique se tiendra le 17 octobre 2023 à 19h00 à la salle polyvalente afin d'expliquer plus en détail le projet, et de permettre à ceux qui le souhaite de candidater.

En espérant vous voir nombreux !

Opération composteur

D'ici le 1er janvier 2024, suite à la loi AGEC, chaque foyer devra être en mesure de pouvoir valoriser ses biodéchets en biogaz. Il convient, ainsi, que chacun se dote d'un composteur.

Nous vous rappelons que la Communauté de Communes du Pays des sources en propose à prix réduit (30€). Pour se faire, il convient de prendre un rendez-vous au 03 44 43 09 57.

Parole à la liste minoritaire

Nous remercions les Coudunoises et Coudunois qui nous ont accordé leur confiance et leur voix, mais au soir du 16 avril le compte n'y était pas, il manquait 20 voix, plus que jamais nous restons attentifs et vigilants quant à l 'avenir de la commune. Nous sommes toujours motivés pour préparer les échéances à venir (élections municipales 2026) et donner un nouveau souffle à COUDUN.

L'ensemble des candidats de la liste "ENSEMBLE POUR L'AVENIR" restent à votre écoute. Vous pouvez nous contacter par courrier à la Mairie, à l'attention des élus de la minorité.

Bonne rentrée à toutes et à tous.....

Les élus de la minorité.



Image d’archive de 2018